

Programmation de la journée pédagogique du 2 septembre 2026

Écoles élémentaires et secondaires



Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Paliers : élémentaire et secondaire

Horaire : Toute la journée selon l'horaire régulier de l'école en deux blocs (matinée et après-midi)

Mode de livraison : en personne dans les écoles

Contenus : Les contenus détaillés de la journée pédagogique se trouvent dans le tableau suivant :

Titre de la formation	Service/secteur	Responsable de l'animation	Descriptif
Accueil		Direction d'école	Matin Reconnaissance des territoires Accueil de toute l'équipe et intégration du nouveau personnel Mesures d'urgence Partage des priorités de l'école Communication avec les parents Bureau d'assistance aux élèves et aux familles Messages de la rentrée Préparation et logistique de l'accueil des élèves Formation des surveillantes/surveillants du midi

Une demi-journée est dédiée à la collaboration pour l'équipe pédagogique de la petite enfance.

Dîner			
Formations obligatoires	Éducation Santé & Sécurité Ressources humaines	Direction d'école	Après-midi - Formation obligatoire en grand groupe-<i>Le soutien à apporter aux enfants et aux élèves atteints d'affections médicales prédominantes (anaphylaxie, asthme, diabète et/ou épilepsie) dans les écoles</i>, conformément à la <u>NPP no 161</u> relative aux affections médicales prédominantes. - Formation obligatoire autonome- L'identification, la gestion et la prévention des commotions cérébrales à l'intention des écoles La prévention, l'identification et la gestion des commotions cérébrales à l'intention des écoles, fut créé afin de mieux faire connaître et comprendre ce en quoi consiste une commotion cérébrale, la façon d'identifier une commotion cérébrale soupçonnée et la façon appropriée de gérer une commotion cérébrale. Le module propose aussi des ressources et des stratégies pour la prévention des commotions cérébrales et pour l'enseignement correspondant. Il est conçu à l'intention de tous les membres du personnel scolaire, y compris le personnel enseignant, l'administration et le personnel de soutien. - Formation obligatoire autonome-Violence et harcèlement en milieu de travail Le Conseil scolaire Viamonde accorde de l'importance à la création et au maintien d'un milieu d'apprentissage et de travail dans lesquels tous les membres de la communauté scolaire sont traités avec respect et dignité, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario (LSST).

Une demi-journée est dédiée à la collaboration pour l'équipe pédagogique de la petite enfance.